bulletin municipal officiel

CLAMART

ABONNEMENT ANNUEL : 4 Francs

RÉDACTION - ADMINISTRATION : Mairie de Clamart

RÉGIE PUBLICITAIRE :
D. I. E. P., 48, rue de Rome - Paris-8e

L'ENSEMBLE SPORTIF DE LA CITE DE LA PLAINE (Photo R. LAZARE)

N° 15

Décembre 1965

HORLOGERIE BIJOUTERIE JOAILLERIE

J. TALNEAU

214, avenue Jean-Jaurès - CLAMART — PRES DE LA GARE — **Tél. : MIC. 34-93**

1134

A la Ville d'Issy

19, RUE ERNEST-RENAN
ISSY-LES-MOULINEAUX

★

Vêtements tout faits et sur mesure

CHEMISERIE **BONNETERIE**

★

TOUS LES
VÊTEMETS DE TRAVAIL
Dépôt : ADOLPHE LAFONT

1187

IMPRIMERIE DE L'UNION
58, Avenue Henri-Barbusse - CLAMART
Tél. : MIC. ou 642 00.34
Imprimés commerciaux, administratifs et publicitaires
Travaux de ville, faire-part, etc...
Visite d'un représentant sur demande

1193

HORLOGERIE — BIJOUTERIE
JOAILLERIE — ORFEVRERIE
AU SOLEIL D'OR
1, rue Paul-Vaillant-Couturier, 1
CLAMART (Seine) Tél. : MIC. 87-70
ATELIER DE REPARATION, TRAVAIL SOIGNE ET RAPIDE
REPARATION, TRANSFORMATION ET ACHAT DE BIJOUX

1180

Cie D'ASSURANCES L'UNION
INCENDIE - ACCIDENTS - RISQUES DIVERS - VIE
S. CURÉ, agent général
61, rue Pierre-Brossolette - CLAMART — Tél. : 642 07-61

1192

A LA BRECHE DU BOIS
RESTAURANT — HOTEL
Noces et Banquets **Salons de 20 à 150 couverts**
G. LABLONDE
7, PLACE JULES-HUNEBELLE - CLAMART (Seine)
Tél. MIC 29-06. Fermé le lundi. Terminus autobus 189 et 191

1188

QUINCAILLERIE-COULEURS
FER — PLOMB — ZINC — CHAUFFAGE
DEPOT BUTAGAZ
CLERET
10, rue des Bergères - PETIT-CLAMART (Seine)
Téléphone : MIC. 43-92

1138

MANESSE

LE GRAND HALL DU MEUBLE

2.000 mètres carrés d'exposition

34, rue P.-V. Couturier (ex-rue de Sèvres) — **CLAMART** — **Tél. : 642 28-91**

1116

Seul le concours de nos annonceurs (commerçants et industriels) nous permet de réaliser et de continuer la publication et le service du Bulletin Municipal. Nous les remercions et invitons nos lecteurs à leur réserver leurs achats.

VERS L'AN NOUVEAU

Cette période de fin d'année me donne l'occasion de vous rendre compte des huits mois d'activité qui se sont écoulés depuis le jour où j'ai été appelé à assumer la responsabilité de la vie communale.

Ma mission est facilitée par l'étroite collaboration qui existe entre Maires-adjoints, Conseillères et Conseillers Municipaux dans les responsabilités de leur spécialisation, et la lucidité de leurs interventions dans la préparation de nos décisions communes.

En huit mois, nous avons exécuté le budget voté en mai 1965, assurant la vie quotidienne de nos services, l'entretien de notre patrimoine et les travaux que nous avions estimés indispensables, tant dans nos bâtiments communaux et scolaires que pour notre voirie.

Nous avons assuré la rentrée scolaire, terminé les travaux du gymnase et des terrains de sport du Haut-Clamart, ouvert le Foyer des Anciens à la Garenne - Pavé Blanc.

Nous avons pris toutes dispositions pour permettre la construction du groupe scolaire Trivaux : 18 classes primaires - 3 maternelles, construction qui devra être terminée au 15 septembre 1966.

Nous avons pris les mesures pour activer le financement des groupes Garenne III, des Collèges d'Enseignement Secondaire Petits Ponts, du Lycée du Second Cycle et des Etablissements d'Enseignement Technique.

Nous avons mis sur le chantier la révision du plan d'urbanisme. Nous avons déposé, engageant la commune dans leur réalisation, les dossiers du Centre Socio-Culturel du Haut-Clamart, des équipements sportifs des groupes scolaires Garenne-Trivaux, de la rue du Parc — de l'école maternelle des Closiaux.

Nous poursuivons nos études pour la construction du marché couvert et du parking rue Paul-Vaillant-Couturier, nos démarches pour obtenir le financement du gymnase sur le stade et des travaux de voirie dont le montant se chiffre à 5 millions de francs. Nous avons décidé l'acquisition d'un terrain permettant l'implantation d'une piscine.

Nous ne sommes pas pour autant satisfaits de notre œuvre. Restant conscients de tous les problèmes qui chaque jour vous préoccupent, nous poursuivons de nombreuses études pour porter remède à toutes les imperfections de notre équipement : trottoirs, propreté de la commune, éducation, services sociaux, circulation, etc...

Notre prochain budget sera la marque fondamentale de notre volonté d'action ; nous en assurons la préparation, unissant le désir de procurer le mieux-être à tous les habitants et la rigueur commandée par une saine gestion.

Sûrs de la compréhension et du concours des Clamartois soucieux de l'avenir de leur commune, nous trouvons là l'encouragement précieux à l'accomplissement de notre tâche quotidienne.

Une année se termine. Que 1966 apporte à toutes les familles de Clamart, à toute notre jeunesse, à tous nos anciens, des possibilités d'existence à la mesure de leurs désirs ; que notre action municipale soit pour chacun un service permanent.

Bonne et heureuse année !

F. Fonteneau

Heures de Réception

LE MAIRE : Monsieur FONTENEAU, reçoit le samedi matin et les autres jours de 8 h. 30 à 10 heures, uniquement sur rendez-vous pris au Secrétariat.

Les MAIRES-ADJOINTS reçoivent :

1er adjoint : M. CHARRE : samedi matin et sur rendez-vous.

2e adjoint : M. BOGAERT : sur rendez-vous.

3e adjoint : M. HERVET : samedi matin et sur rendez-vous.

4e adjoint : M. DUMANI : samedi après-midi et sur rendez-vous.

5e adjoint : M. MARMORAT : chaque matin de 10 heures à 11 heures.

6e adjoint : M. NEDELEC : samedi matin et sur rendez-vous.

Exceptionnellement sur présentation de cette annonce, il vous sera accordé à la caisse de nos magasins une remise sur tout achat

VÊTEMENTS

Jacques BAZIN

CONFECTION .. CHEMISERIE — BONNETERIE
HOMME ET GARÇONNET
MEURE INDUSTRIELLE ET GRAND TAILLEUR

28, avenue de la Résistance - LE RAINCY — 927 00.49
358, rue de Vaugirard - PARIS (15e) — VAU. 83.38
6, rue de Vanves - CLAMART — MIC. 10.06

1223

L'Office Public Municipal d'Habitations à Loyer Modéré de Clamart (suite)

Nous avons vu dans un premier article paru dans le Bulletin Municipal Officiel de Clamart n° 13 de juin 1965, ce qu'était un Office d'HLM et son fonctionnement administratif.

Nous allons maintenant examiner les moyens de financement dont dispose en général un Office.

Préambule.

Le but des Offices d'H.L.M. est, comme leur nom l'indique, d'édifier et de louer des logements avec un loyer **modéré.**

Or la construction est chère dans notre pays, mais cependant pas beaucoup plus élevée que dans les nations voisines. D'autre part, les Français se sont habitués à ne payer qu'un loyer très bas et ont organisé leur économie, et par voie de conséquence, leur niveau de vie.

L'on sait la désaffection des capitaux privés pour l'investissement immobilier locatif depuis 1920 et la stagnation, voire la dégradation de l'habitat qui en est résultée.

Cela s'explique par la non rentabilité des constructions, vu le niveau des loyers qui, dans certains cas, non seulement ne rapportaient pas, mais encore amenaient des frais tels que réparation obligatoire de toitures dont le montant était supérieur aux loyers encaissés.

L'Etat, devant cette défaillance compréhensible du capital privé, s'est substitué à lui.

Pour obtenir ce but recherché, c'est-à-dire des loyers modérés, il lui fallait procurer aux organismes chargés d'édifier en son nom et au profit des mal logés de condition modeste, des fonds n'ayant qu'un faible taux d'intérêts avec de longues durées, ceci afin de permettre des annuités de remboursement faibles, et, par voie de conséquence, des loyers peu élevés.

Par contre, en compensation de cet avantage très important, les Offices ou autres Organismes d'H.L.M. devaient :

1°) d'une part, assurer l'équilibre de gestion, les rentrées les loyers doivent équilibrer les charges (annuités d'emprunts, entretien, frais de gestion).

2°) d'autre part, urbaniser le secteur sur lequel ils édifiaient les logements, supportant intégralement les frais de V.R.D. (voies et réseaux divers) c'est-à-dire égouts - électricité, gaz, eau, allée de piétons, rues, etc...

Financement

Les prêts de l'Etat correspondaient au début de la formule à des prêts qui allaient de :

85 % du total de toutes les dépenses confondues pour les opérations normales

à 90 % voire 100 % pour des opérations à caractère social nettement définis comme la rénovation d'îlots insalubres.

Malheureusement, l'Etat a changé pratiquement son financement bien que dans le principe il n'y ait eu aucune variation.

Actuellement, il a été défini un prix plafond forfaitaire (un peu comme le tarif de responsabilité de la Sécurité Sociale) évoluant d'après différentes zones et étant théoriquement réévalué en fonction de l'évolution des prix de la construction.

Aussi, il n'est pas rare aujourd'hui de voir les opérations de constructions H.L.M. avoir un prêt de l'Etat forfaitaire au taux de 1 % ne couvrant que 55 à 60 % du montant global des dépenses.

Il faut préciser que le décalage contre le prix réel de la construction et le prix forfaitaire de l'Etat n'explique pas toute la différence, dans la région parisienne notamment, le prix d'achat du terrain intervient d'une façon importante. Le facteur de spéculation foncière apparaît de plus en plus comme prépondérant, voire insurmontable dans le financement de logements H.L.M..

L'on peut citer comme le mode de financement habituel des organismes HLM actuellement le découpage suivant :

— prêt forfaitaire de l'Etat — 1 % 45 ans — (annuité 2,92 %) couvrant 55 % environ de la dépense totale.

COURS NOTRE-DAME

dirigé par Mlle DUHOT

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

20-22, rue Estienne-d'Orves CLAMART

Tél. : 05-08

1174

ENTREPRISE GENERALE
TRAVAUX PUBLICS
BETON ARME
MAÇONNERIE

Francis DELAFONTAINE s.a.

40, bd du Montparnasse — PARIS-15e. — Tél. 548.60.57

1154

— prêt complémentaire de la Caisse des Dépôts et Consignations à 5,25 % 30 ans à concurrence de 30 % du prêt principal (annuité 6,69 %)

— prêt complémentaire à taux normal de 6,65 % 20 ans — (annuité 9,18 %)

— La totalité de la dépense n'étant pas toujours couverte par ces emprunts, l'importance du dossier étant fonction des crédits disponibles à la Caisse des Dépôts et Consignations, les Organismes d'H.L.M. doivent avoir recours aux financements privés, le plus souvent par le versement obligatoire de 1 % des salaires, dû par tout employeur de plus de 10 salariés.

On voit tout de suite que des annuités 6,69 % et surtout 9,18 % imposent une lourde charge financière annuelle aux Offices et que cela se répercute sur les loyers qui, de ce fait, ne sont pas aussi **modérés** que le voulaient les promoteurs.

Cependant, les loyers HLM étant maintenus dans une fourchette définie annuellement ou semestriellement par le Ministère de la Construction, ceux-ci restant nettement inférieurs aux loyers prévus dans des locaux neufs de même standing.

Cela implique pour certains offices un déséquilibre financier, les charges d'emprunts et de fonctionnement étant supérieures aux rentrées, les loyers étant fixés à un maximum défini par la loi.

Dans ce cas, la garantie des emprunts effectués par les Collectivités Locales, communes ou départements, fonctionne et celles-ci comblent le déficit.

Nous pouvons tout de suite rassurer les Clamartois et les membres de leur Conseil Municipal, l'Office d'HLM de CLAMART a une trésorerie très saine et l'on est en droit de prévoir qu'elle n'aura jamais à fonctionner.

Nous verrons dans de prochains numéros comment on équilibre financièrement une opération de construction comme Trivaux-La Garenne - 1.195 logements et les diverses réalisations de l'Office d'HLM de CLAMART.

P. BOGAERT
Maire-Adjoint
Président de l'O.P.M.H.L.M.
de CLAMART.

11 Novembre, Fête du Souvenir

La fête commémorative du 11 novembre a été l'occasion d'une importante manifestation communale.

Après la célébration d'une messe à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul et d'un office au Temple protestant, M. le Maire, MM. les Adjoints, Mesdames et MM. les Conseillers Municipaux conduisaient le cortège rassemblé place de la Mairie.

Toutes les Associations d'Anciens Combattants, de Prisonniers de Guerre, de Déportés, avaient délégué leurs représentants :

Le Général DESJOURS, Président du Souvenir Français, M. MORCHOISNE, Président du Souvenir Clamartois, le Médecin-chef de l'Hôpital Percy et ses collaborateurs, les représentants des Cultes et des Ordres Religieux, les dirigeants de la Croix-Rouge, de la Mutualité Clarmartoise et de nombreuses associations clamartoises.

D'importantes délégations d'enfants des écoles et de nombreux Clarmartois se retrouvaient au cimetière dl Clamart où M. le Maire affirmait tout le sens profond de cette cérémonie en prononçant l'allocution suivante :

« Nous voici rassemblés une nouvelle fois, face à ce Monument aux Morts.

« Si je trouble le grand silence de ce lieu, en ces jours où chaque famille clamartoise est venue honorer ses disparus, c'est essentiellement pour affirmer, au nom de toute la population, notre union à tous ceux qui nous ont précédés et qui ont constitué avec nous la réalité humaine de notre communauté locale.

« Nos cimetières clamartois, nos carrés militaires, nos monuments commémoratifs sont les témoins permanents de rudes périodes de notre histoire.

« Nous sommes ici, nombreux, à avoir vécu les heures tragiques des guerres : 1914-1918, 1939-1945, d'Indochine, d'Algérie... ou d'ailleurs.

« Nous sommes ici, nombreux, à avoir vécu la déportation, l'emprisonnement, le combat clandestin.

« Témoins de ces luttes héroïques, notre pensée rejoint nos camarades qui, en ces circonstances, sont morts bien souvent en pleine force de leur jeunesse.

« A toutes les victimes de ces combats, qui ont consenti le sacrifice suprême, nous adressons une nouvelle fois notre reconnaissance. Nous réaffirmons, unis dans leur souvenir, le « merci » des survivants qui ont pu conserver leur liberté.

« Nous sommes ici avec les enfants de nos écoles, qui nous accompagnent ce matin dans notre démarche.

« Cette union du passé, du présent et un peu du futur, est, sans aucun doute, le réconfortant témoignage que nous pouvons donner à tous nos disparus.

« Je sais que personne n'a le droit de déterminer une orientation à l'héroïsme qui a guidé le sacrifice suprême. Mais j'ai appris dans les quelques périls de ma vie, ce que peuvent engendrer l'injustice, l'orgueil, la volonté de domination individuelle ou collective. La guerre, hélas ! n'est-elle pas la conclusion fatale, au refus des hommes de rechercher les moyens de vivre dans l'équité, la générosité, la fraternité ?

« Si ces quelques affirmations sont nos convictions communes, sachons, au cours de la minute de silence, les réaffirmer, anciens et jeunes et qu'alors, du silence de nos cimetières se renouvelle à nos mémoires l'appel de nos morts : « Soyez dignes de notre sacrifice ; nous avons tout donné pour repousser les agressions et les imperfections qui les engendrent; sachez vivre dans la paix et le bonheur: ce sont vos enfants qui ont besoin de votre fidélité à ce grand message. »

CONTROLE BAILEY

fabrique du matériel de contrôle industriel et de régulation automatique pour centrales thermiques et nucléaires et pour tous procédés industriels dans son établissement de la

ZONE INDUSTRIELLE DU PETIT CLAMART

5, Avenue Newton - CLAMART

CONTROLE BAILEY peut y offrir des emplois :

- **d'ouvriers et ouvrières spécialisés et qualifiés (matériel pneumatique, électrique et électronique)**
- **de personnel de bureau.**

1160

PRET A PORTER HOMMES - DAMES - ENFANTS
SOCIÉTÉ DANY
Ouvert de 9 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h.
" LA BELLE JARDINIERE "
177, Av. de la Libération - CLAMART
MIC. 67-90 Autobus 190-195 (Station Cavée)
1210

Entreprise Générale Travaux Publics
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES - MAÇONNERIE
RESTAURATION DE MONUMENTS BETON ARME
ENTREPRISE ROGER MOUREU
14, rue de Nanteuil - PARIS-15e
Bureaux : 97, rue Pierre-Brossolette
CLAMART — Tél. : 642.77.19
1214

Inauguration de l'ensemble Sportif de la Cité de la Plaine

Le dimanche 24 octobre, c'est-à-dire à la date prévue il y a six mois, l'ensemble sportif de la Cité de la Plaine a été inauguré.

Cette manifestation s'est déroulée en deux temps :
— le matin, cérémonie officielle ;
— l'après-midi, « Spectacle public » Sports et Variétés.

CEREMONIE OFFICIELLE

Elle s'est déroulée sous la présidence de M. le Préfet des Hauts-de-Seine, représenté par le Secrétaire Général de la Préfecture M. MONFRAIX; M. Jean FONTENEAU, Maire, entouré de MM. les Adjoints et de Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, accueillait M. COMTE-OFFENBACH, Député, et M. J.-M. GUYOT, Conseiller général; M. le Directeur de la Jeunesse et des Sports; Mesdames et Messieurs les Directrices et Dircteurs des Etablissements scolaires; Professeurs d'Education physique; Responsables du Club Sportif Municipal ; du Comité des Fêtes; Assistantes sociales, ainsi que de nombreuses personnalités de Clamart et du Département.

Inauguration du Gymnase
M. Monfraix coupe le ruban ; à droite M. Fonteneau

Après que M. NEDELEC, Maire adjoint, eut présenté les installations du Stade et du Gymnase aux invités, M. FONTENEAU prit la parole; il déclarait notamment :

« Clamart, qui compte aujourd'hui 53.000 habitants, inaugure son premier gymnase. Ils sont nombreux dans cette ville, ceux qui, ayant pour mission d'éduquer la jeunesse, rêvaient depuis des années d'un vaste local couvert permettant la pratique rationnelle du sport, plus spécialement pendant les longs mois d'hiver.

« Les installations que vous avez visitées se soldent par une dépense globale de 1.016.645 F. La contribution nationale a été de 457.350 F. La commune a dû emprunter 336.550 F et le budget de cette année a dû supporter la dépense complémentaire de 222.745 F, couverte en totalité par l'impôt communal.

« Il y a douze ans, ce plateau était couvert de champs de blé; aujourd'mui, vous ne voyez que maisons, usines, bureaux, écoles.

« Ainsi, sur le seul plan des équipements nécessaires à la culture du corps et de l'esprit, il nous faut réaliser, près de ce lieu, le Centre Socio-Culturel.

« Il faut construire un ensemble identique aux écoles de la Garenne, un terrain de sport rue du Parc, un grand gymnase sur le Stade Municipal, une piscine, un ensemble socio-culturel et sportif lié à la construction du Marché couvert de la rue Paul-Vaillant-Couturier. »

Monsieur le Député et Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture prirent ensuite la parole.

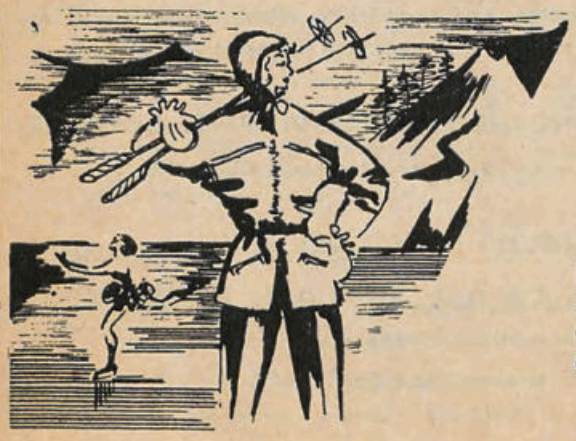

L'ARC en CIEL SPORT
C'est la joie du Plein Air avec le confort
TOUT L'EQUIPEMENT DE SPORT, CAMPING, SKI
SCOUTISME, NAUTISME, DANSE RYTHMIQUE
Retenez ces trois adresses :
● Clamart : 43, avenue du Président Roosevelt ..... MIC. 05-07
● ISSY-les-MOULINEAUX : 54, avenue V. Cresson .... MIC. 23-30
● MEUDON : 15, rue de Paris ..... OBS. 17-67
LOCATION DE TENTES ET SKIS
Fournisseur des Clubs de Ski et Classes de neige
1185

POLYCLINIQUE DES VALLEES
CHATENAY-MALABRY (Seine)
Convention avec la Sécurité Sociale et les Mutuelles
6, Rue des Vallées - Téléphone : 702.63.77 +
CHIRURGIE - TRAUMATOLOGIE - UROLOGIE - GYNECOLOGIE ACCOUCHEMENT - ELECTRO-RADIOLOGIE - OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE - OPHTALMOLOGIE - STOMATOLOGIE LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES - KINESITHERAPIE MASSAGE
METRO : LIGNE DE SCEAUX (Station : Robinson-Sceaux)
AUTOBUS : 194 - 198 Petit-Chatenay ou Mairie de Chatenay
1181

Pour terminer cette cérémonie, tous les invités levèrent leur verre à l'avenir et la prospérité de notre Ville de Clamart.

SPECTACLE PUBLIC SPORTS ET VARIETES

L'après-midi, dans une ambiance de kermesse, les Clamartois purent voir évoluer entre des intermèdes artistiques, les élèves du Cours de Judo du C.S.M.C., les Haltérophiles du C.S.M.C., présentés par M. PICHON, ainsi que les Volleyeurs du Club opposé à la brillante équipe du P.U.C., qui compte de nombreux internationaux. Pour clôturer cette journée, on assista à un match de Basket-Ball opposant l'U.S. Métro à l'équipe première du Racing.

●

Depuis le mardi 2 novembre, les installations sont à la disposition des Ecoles de la Plaine et du Pavé-Blanc pendant les heures de classes. En outre, les différentes sections du Club Sportif Municipal de Clamart utilisent cet ensemble sportif dans les conditions suivantes :

LUNDI. — Judo : de 17 h. 30 à 20 h. 30. — Tennis : de 17 heures à 24 heures.

MARDI. — Athlétisme : de 18 heures à 20 heures. — Volley-Ball : de 20 heures à 23 heures.

MERCREDI. — Judo : de 17 h. 30 à 20 h. 30. — Hand-Ball : de 17 h. 30 à 20 h. 30. — Volley-Ball : de 20 h. 30 à 24 heures.

JEUDI. — Danses : de 8 heures à 12 heures. — Basket-Ball et Volley-Ball : de 13 h. 30 à 16 h. 30. — Basket-Ball : de 16 h. 30 à 21 heures. — Volley-Ball : de 21 heures à 24 heures.

VENDREDI. — Athlétisme : de 18 heures à 20 heures. — Tennis : de 20 heures à 24 heures.

SAMEDI. — Basket-Ball et Volley-Ball : de 13 h. 30 à 20 heures. — Judo et Ping-Pong : de 16 h. 30 à 20 heures. De 21 heures à 24 heures, soirée réservée aux compétitions.

DIMANCHE. — Journée réservée aux compétitions.

APPEL AUX POSSESSEURS DE GARAGES

La présence de votre bateau pavé diminue les possibilités du stationnement dans votre rue.

A la longueur neutralisée par votre bateau pavé n'ajoutez pas la longueur de votre propre voiture.

CHAQUE FOIS QUE VOUS RENTREZ CHEZ VOUS, MEME POUR PEU DE TEMPS, RENTREZ AUSSI VOTRE VOITURE DANS VOTRE GARAGE OU VOTRE PARKING PRIVE.

Ainsi rendrez-vous service aux autres automobilistes.

Michel DUMANI, *Maire Adjoint.*

INSTITUT DE JEUNES FILLES
INTERNAT — EXTERNAT
12, Place de l'Eglise, 12 - CLAMART (Seine)
Téléphone : MIC. 12-03
1197

LABORATOIRES SERGANT
ANALYSES MEDICALES
agréé par la Sécurité Sociale n° 1661
235, avenue Victor-Hugo - CLAMART
Téléphone : MIC. 32-93
EUR. 39-49 (jour et nuit dimanche et fêtes)
Autobus 189 (arrêt Hébert)
1201

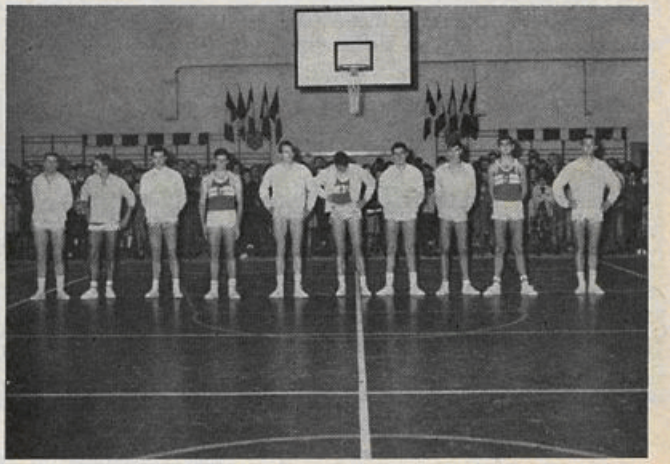

Les volleyeurs du C.S.M.C.

Les élèves du cours de Judo C.S.M.C.

Institution BEL-AIR
INTERNAT ET DEMI-PENSION
DE GARÇONS
38, Avenue Jean-Baptiste-Clément
CLAMART - MIC. 01.55
1198

CLINIQUE CHIRURGICALE DE LA MAISON BLANCHE
Etablissement conventionné par la Sécurité Sociale
CHIRURGIE GENERALE — RADIODIAGNOSTIC
32, Rue Georges-Huguet - CLAMART
Tél. : 642 44-64 — 642 44-91
1186

RENTRÉE SCOLAIRE

Les rapports des chefs d'établissements, effectués le 20 septembre 1965, permettent de traduire la situation suivante :

I. — EFFECTIFS

A. - ECOLES MATERNELLES

Désignation des Etablissements	Garçons Nombre de classes	Filles Nombre d'élèves inscrits
Garenne II (Trivaux)	2	102
Garenne I	8	352
Plaine A	7	259
Plaine B	7	270
Jardin Parisien	5	271
Gathelot	7	284
Rochers	5	215
Fleury	8	303
TOTAL	52 classes pour 2.171 élèves	

B. - ECOLES PRIMAIRES

	Nbre de classes	Nbre d'élèves	Nbre de classes	Nbre d'élèves
Garenne II (Trivaux)	6	159	5	150
Garenne I	12	376	12	376
Pavé Blanc	11	361	10	327
Plaine	6	211	7	245
Jardin Parisien ..	10	320	8	242
Mairie	7	233	7	231
Rochers	11	327	9	287
Jules Ferry	11	370	11	355
	74	2.357	69	2.213

Soit au total : 143 classes pour 4.570 élèves

Il faut noter que sont comprises dans cette statistique : 5 classes de perfectionnement à effectifs réduits :

Rochers Filles : 15 — Rochers Garçons : 16.
Garenne Filles : 12 — Garenne Garçons : 13.
Jardin Parisien Filles : 17.

C. - COLLEGES D'ENSEIGNEMENT GENERAL

	Garçons Nbre de classes	Garçons Nbre d'élèves	Filles Nbre de classes	Filles Nbre d'élèves
Maison-Blanche ..	17	510	16	486
Plaine	18	502	18	539
	35	1.012	34	1.025

Soit 69 classes pour 2.037 élèves.

l'on doit ajouter les classes de fin d'étude orientée qui fonctionnent à l'école de filles des Rochers (1 classe : 20 élèves).

C.E.G. Garçons Plaine (1 classe : 30 élèves).
C.E.G. Filles Plaine (1 classe : 20 élèves).
Soit 3 classes pour 70 élèves.

et enfin les classes d'enseignement commercial qui fonctionnent au C.E.G. Maison-Blanche.

TICRA
AGENT IMMOBILIER AGREE
Membres de la Chambre Syndicale, affiliés à la Caisse de Caution Mutuelle sous le n° 070. Garantie des fonds déposés. Assurance responsabilité civile professionnelle.
BOUTILLIER et Cie
231, Avenue Jean-Jaurès 92 - CLAMART Tél. : 642 70.17
- TRANSACTIONS IMMOBILIERES - COMMERCIALES et INDUSTRIELLES
Correspondant en Province
1202

Soit 4 classes pour 156 élèves.

Total 76 classes pour 2.263 élèves.

Il faut enfin ajouter le C.E.S. de la rue de la Division-Leclerc qui ne relève pas directement de l'administration communale et qui a ouvert ses portes en septembre avec 8 classes et 139 élèves.

⁂

STATISTIQUES ELECTORALES

La révision des listes électorales opérée en Octobre 1965 a révélé un aspect de l'accroissement de notre commune. Le nombre d'électeurs a augmenté de plus de 2.000 par rapport aux électeurs inscrits au moment des élections municipales de mars. Il est possible aussi que la proximité de l'élection présidentielle ait incité de nombreux citoyens à vérifier leur situation et à s'inscrire sur les listes électorales.

Voici le résultat des opérations :

Electeurs inscrits en mars 1965 (élections municipales)		27.991
— Demandes de radiations (départ) ..	— 544	
— Radiations transmises par le fichier électoral national (Double inscription changement de domicile, etc.)	— 1.065	
— Inscriptions nouvelles (1er au 10 oct.)	+ 3.301	
— Inscriptions après réclamations (11 octobre au 1er novembre)	+ 348	
Electeurs inscrits au 1er novembre 1965		30.031

⁂

A LA MEMOIRE DE DEUX ANCIENS CONSEILLERS MUNICIPAUX : MM. René PONCELET, Roger DUMAGNY

Notre cité vient d'être endeuillée par la disparition de deux anciens élus municipaux, M. René PONCELET, Maire de la Libération, et M. Roger DUMAGNY, qui exerça des fonctions permanentes à la mairie de 1935 à la déclaration de guerre. Tous deux se sont distingués dans la Résistance ; le premier fut Président du Comité local de Libération en 1944 et le second déporté au camp de concentration de Buchenwald.

Dévoués aux intérêts de la population, ces deux anciens édiles communaux avaient gagné l'estime des Clamartois de toutes opinions ; ils laissent le souvenir de bons serviteurs de la ville, trop brutalement arrachés à l'affection de leur famille et de leurs amis.

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
JOAILLERIE
ORFEVRERIE
PIERRE PELTIER
Diplômé de l'Ecole d'Horlogerie de BESANÇON
36, Avenue Jean-Jaurès - CLAMART (Seine)
Téléphone : MIChelet 07.76
1177

Jacques GIRAUD
Cabinet fondé en 1840
Géomètre-Expert
24, avenue Jean-Jaurès - CLAMART (Seine)
Téléphone : MIC. 38-00
1178

AGENT IMMOBILIER AGREE
Agence MÉTAYER
TOUTES TRANSACTIONS
200 bis, Av. Jean-Jaurès - CLAMART
642.02.28
1169

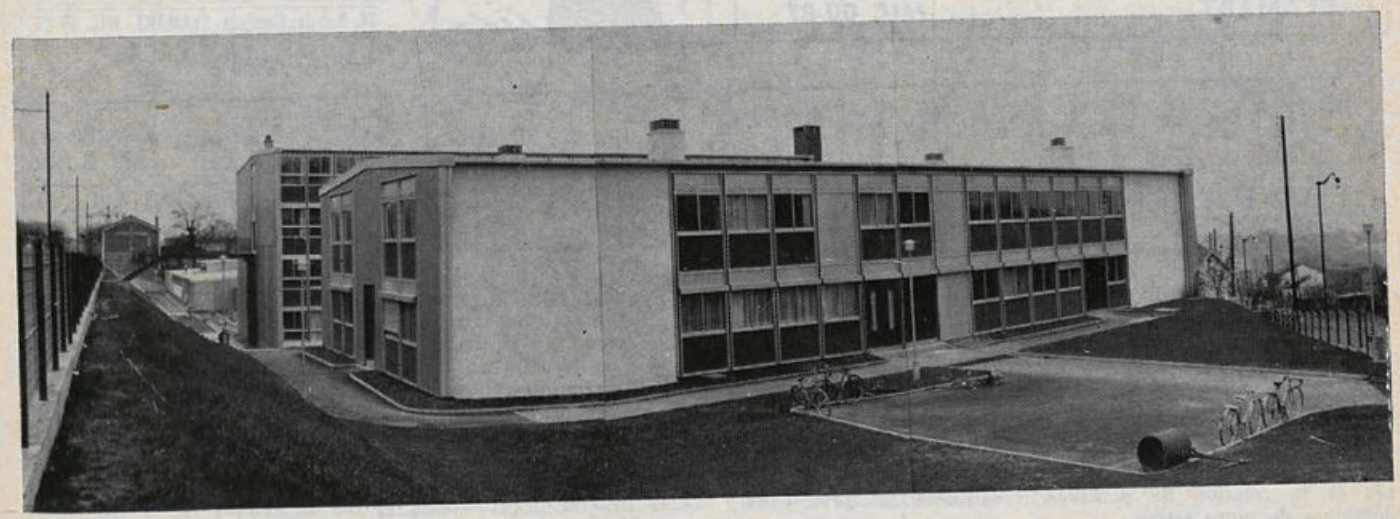

Le nouveau C.E.S. rue de la Division-Leclerc

Le visage moderne de Clamart

La bibliothèque enfantine

Clamart s'embellit de nouveaux bâtiments. Les techniques nouvelles de constructions permettent des réalisations d'un modernisme accentué, mais qui, grâce au goût des architectes, s'intègre parfaitement dans le cadre de notre commune; celle-ci en est rajeunie et embellie. Deux réalisations sont plus particulièrement intéressantes et attireront de nombreux visiteurs. Une nouveauté architecturale comme leur parfaite adaptation aux services, retiendra l'attention et les classe comme des réalisations-pilotes.

LE NOUVEAU C.E.S.

Réalisé par le cabinet Marcel LODS, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, avec MM. ALEXAN-lisent des panneaux métalliques montés sur une ossature for-lisent des panneaux métalliques montés sur uneossature formant une trame aux normes soigneusement calculées et standardisées. L'emploi de matériaux préfabriqués a permis une très rapide construction, malgré les retards pris dans les travaux de fondations. On peut voir là un modèle-type pour des bâtiments scolaires qui vont se multiplier les prochaines années.

LA BIBLIOTHEQUE ENFANTINE

Son architecture tranche volontairement sur l'environnement de la Cité de la Plaine, composée de blocs de brique rouge.

Traitée sous forme de volumes cylindriques juxtaposés en grappe et de différentes hauteurs, elle offre une grande variété esthétique de matériaux. Le ciment brut domine à l'extérieur. La surface de la bibliothèque est de 550 mètres carrés, plus 600 mètres carrés de cours-jardins. Les aménagements intérieurs, entièrement boisés, donnent une atmosphère d'intimité et à l'échelle des jeunes visiteurs. C'est une véritable réussite due à l'architecte G. THURNAUER.

Clinique Taboise
Conventionnée par la S.S. et Mutuelles
CLINIQUE OBSTETRICALE
ACCOUCHEMENTS Tél. : 642.30.46
Inscriptions tous les jours
3, Rue Taboise - CLAMART (à l'orée du bois)
1241

Parfums - Cadeaux - Soins de beauté
Massage - Désincrustation
(tous les jours sur r.v. Maquillage - Manucure)
Séduction
41, avenue Jean-Jaurès, 41
CLAMART MIC 00-87
1207

PAULETTE FOURRURES

FOURRURES EN TOUS GENRES
Réparations - Transformations
Lustre et Apprêt - Nettoyage - Garde
CHEVALIER DU MÉRITE ARTISANAL
46, Rue des Closiaux - CLAMART - MIC. 05-21
1213

VOIRIE ET CIRCULATION

Pour actualiser la voirie d'une ville, l'effort doit être conduit dans deux directions différentes, simultanément.

CREER DES VOIES NOUVELLES ET ELARGIR DES VOIES ANCIENNES

Avec les constructions scolaires, les aménagements sportifs, la création de voies nouvelles, l'élargissement de voies anciennes et la création de parkings, constituent les principaux domaines de notre action.

En ce qui concerne les voies nouvelles, je rends hommage à la ténacité de M. PAOLI qui, pendant les six dernières années, a su faire réaliser d'importants travaux.

J'ai déjà indiqué dans le dernier bulletin ce que nous avons déjà fait et aussi ce que nous avons décidé de faire dans un tout proche avenir.

SAVOIR UTILISER LES VOIES ACTUELLES

Ce n'est pas si évident qu'il pourrait sembler, et mon propos est de développer plus particulièrement cet aspect de la question.

— Tout d'abord, il fallait nous débarrasser des habitudes, mauvaises, héritées directement de l'inaction dans ce domaine, pendant plusieurs municipalités.

C'est pour cela, qu'en plein accord avec Monsieur le Maire, j'ai organisé la campagne de courtoisie du mois d'octobre dernier.

Au cours de cette campagne, nous avons fait appel au bon sens des automobilistes, au moyen d'affiches et de papillons placés sur les pare-brises.

Les résultats sont satisfaisants, dans une certaine mesure.

— Ce préliminaire établi, nous allons pouvoir mettre en application le plan de circulation approuvé par une commission spécialisée. Cette commission comprenait, outre des conseillers municipaux, des personnalités clamartoises dont le représentant de Monsieur le Commissaire de Police et le Président local du Syndicat National des Automobilistes (S.N.A.).

— Deux raisons nous ont conduits à faire un tel plan : des difficultés de circulation commencent à apparaître en certains points de notre commune.

— Mieux vaut nous organiser nous-mêmes plutôt que d'attendre que d'autres viennent le faire.

LE PLAN DE CIRCULATION

Une constatation : nombre de nos voies sont relativement étroites.

Quatre idées directrices :

— Déterminer deux ou trois itinéraires de traverse, nord-sud et autant est-ouest dans le centre de Clamart.
— Conserver à certaines voies leur destination première : la desserte locale.
— Rendre la circulation plus fluide, tout en augmentant les possibilités de stationnement.
— Eviter que des automobilistes abordent la R.N. 306 (avenue de la Libération) ailleurs qu'aux carrefours protégés par des feux de signalisation.

Le plan de circulation, tel qu'il a été approuvé, est complet.

Ceci signifie que, partant des sens uniques choisis pour les itinéraires principaux, le cas de chaque rue a été étudié de proche en proche.

Ainsi, tous les sens sont compatibles; point de souricière, ni de labyrinthe.

Bien sûr, la mise en application en sera très progressive, suivant les besoins, afin que Clamart reste une cité moderne.

QUE LA COURTOISIE DEMEURE

Qui doit « Sens unique » énonce implicitement :

Meilleure « fluidité », mais parcours allongé.

Il importe que tous les automobilistes clamartois acceptent cet axiome.

Il faut aussi se persuader qu'avec l'accroissement du nombre des voitures, il sera de moins en moins possible de stationner juste devant chez soi.

Ce sont les petits inconvénients du progrès.

Ensemble, acceptons-les de bonne grâce.

Michel DUMANI, *Maire Adjoint.*

SENS UNIQUES ADOPTES

Première tranche (sens actuels + sens nouveaux) :

Rue de Vanves, rue Jean-Jaurès dans le sens nord-sud. — Rue Gambetta, de la rue Condorcet à la rue du Docteur-Calmette. — Rue Pierre-et-Marie-Curie, de l'avenue Victor-Hugo dans le sens sud-nord (comme actuellement). — Rue Baudry, de l'avenue Victor-Hugo à la rue de Vanves. — Rue des Roissys, dans le sens sud-nord (comme actuellement). — Rue de la Voie-Verte, rue Denis-Abraham, rue Louis-Dupont, rue Gabriel-Péri (en partie). — Rue d'Estienne-d'Orves (jusqu'à l'avenue Henri-Barbusse), dans le sens est-ouest (comme actuellement). — Rue Henry-Golaudin, dans le sens avenue H.-Barbusse-avenue Schneider est-ouest. — Passage Hévin, dans le sens rue du Président-Roosevelt-rue du Trosy (comme actuellement). — Rue Alfred, dans le sens nord-sud-avenue Schneider-rue Brignolle-Galliéra. — Rue Lacombe, dans le sens sud-nord-rue Brignolle-Galliéra-avenue Schneider. — Rue du Trosy, de la place M.-Gunsbourg à la rue d'Estienne-d'Orves (comme actuellement). — Rue Samuel, de la place M.-Gunsbourg à la place Hunebelle. — Place Hunebelle, de la rue de Meudon à la rue Fillassier. — Rue Fillassier, de la place Hunebelle à la place Ferrari (comme actuellement).

Ligne 162	VILLEJUIF : Avenue de Vitry CLAMART : HOPITAL STE EMILIE					
Terminus	VILLEJUIF D^on. CLAMART		CLAMART D^on. VILLEJUIF		fréquence Heures	
	Ier départ	Dernier départ	Ier départ	Dernier départ	Affluence	Creuses
semaine lun.à ven.	6 h	20h 30	6 h	20 h 30	18mn	30 à 35mn
Samedi	6 h	20h 30	6 h	20 h 30	20mn	30mn
Dimanche	7 h	20h 30	7 h	20 h 30	35mn	45mn
Temps de parcours : 35 à 46 minutes						
Longueur de la ligne : 11,500Km			12,200 Km			

Ligne 136	PORTE DE SAINT-CLOUD CLAMART : CITE DE LA PLAINE					
Terminus	PTE de St CLOUD D^on. CLAMART		CLAMART D^on. PTE de ST C		fréquence Heures	
	Ier départ	Dernier départ	Ier départ	Dernier départ	Affluence	Creuses
semaine lun.à ven.	5 h 30	21 h	6 h	21h30	6 à 10mn	18 à 30 mn
Samedi	5 h 30	21 h	6 h	21h30	11mn	18 à 30 mn
Dimanche	7 h 35	21 h	8 h 05	21h30	16mn	20 à 30 mn
Temps de parcours : 26 à 35 minutes						
Longueur de la ligne : 7,500 Km						

Ligne 195	PORTE D'ORLEANS — (CLAMART - BUTTE ROUGE (Cité Jardin) (PLESSIS-ROBINSON (ZONE INDUSTRIELLE)											
Terminus	PORTE D'ORLEANS vers Direction				BUTTE ROUGE D^on PORTE D' ORLEANS		PLESSIS-ROBINSON ZONE INDUSTRIELLE - P. DES ALLIES VERS D^ion PORTE D'ORLEANS				fréquence Heures	
	BUTTE ROUGE		PLESSIS-ROBINSON zone industrielle									
	1er dép.	Dernier départ	1er départ	Dernier départ	1er départ	Dernier départ	1er départ	Dernier départ	1er départ	Dernier départ	Affl	Creuses
Semaine lun.à ven.	5h30	21 h	6 h 09	—	5h 30	21 h 35	—	19 h 20	6 h 30	20 h 10	4 mn	15mn
Samedi	5h30	21 h	—	—	5h 30	21h 35	—	—	—	—	8 à 10mn	15mn
Dimanche	6h30	21 h	—	—	6h 30	21h 35	—	—	—	—	10mn	15 à 20mn
Temps de parcours	28 à 33 mn		26 à 33 mn									
Longueur de la ligne	10 Km		8,600 Km									

NOTA - ligne 136 - modification parcours : passe rue de Normandie et Ile de France
Terminus : carrefour Ile de France rue de Touraine
Départ par l'avenue de la Libération et rue du Pavé Blanc

ligne 169 - pas de service dans la matinée en semaine
desserte spéciale du Lycée HOCHE aux heures d'entrées et de sorties des cours

ligne 179 - Traverse CLAMART : route de la Garenne - Rond-Point du Petit-Clamart
(non indiquée sur le plan)

TERRASSEMENT MECANIQUE et MANUEL
pour immeubles - sous-œuvres - sous-sols profonds - égouts
ENTREPRISE ANDRE MOSER et Cie
6 bis, rue de la Ferme
BOULOGNE-BILLANCOURT **Tél. : 605 99-93**
DEPOT A CLAMART, RUE VOIE D'IGNY
1221

ULMIC
Fabrication d'électrodes pour lampes d'éclairage et tubes radio — composants électroniques
185, avenue de la Libération, 185
CLAMART MIC. 77-87
1166

ATELIERS DE FABRICATION D'OUTILLAGES
A - F - O
Siège social et Ateliers : **538, avenue de la Libération**
CLAMART Tél. : MIC. 18-39
Moules métalliques mécanisés pour alliages légers
Aluminium - Zamac - Bronze d'Alu - Laiton
Moules pour Caoutchouc
1127

APPAREILS DE LEVAGE ET DE MANUTENTION
DE 1 A 100 TONNES
SERRUCHAR
89 bis, rue de la Porte-de-Trivaux - Clamart (Seine)
Téléphone : RENan 13-50
1121

TECHNIGRAVURE
Clichés Typo (noirs et couleurs)
Clichés Electroniques
Photogravure sur Matières Plastiques
MICROFILM
64, rue de Châtillon, 64 — CLAMART
Téléphone : MIC. 30-70
1119

FAVORISEZ LES ANNONCEURS
DE CE BULLETIN
QUI PAR LEURS MESSAGES LE SOUTIENNE
ET MERITENT VOTRE CONFIANCE

«A L'ARC-EN-CIEL»
QUINCAILLERIE-CHAUFFAGE
COULEURS - ARTICLES DE MENAGE - LINO - BALATUM
ELECTRICITE (BUTAGAZ - SERVICE)
Concessionnaire ARTHUR MARTIN
A. LANDON
21, rue Lazare-Carnot - CLAMART — Tél. MIC. 18-19
1122

SYNERGIE

Demandez à vos amis
ce qu'ils pensent du
MULTIVISEUR
DUCRETET
THOMSON
et allez chez :

✳

175, Avenue Jean-Jaurès
CLAMART
Tél. : 642-56-17

✳

télé-CONDORCET
1170

LIGNES D'AUTOBUS

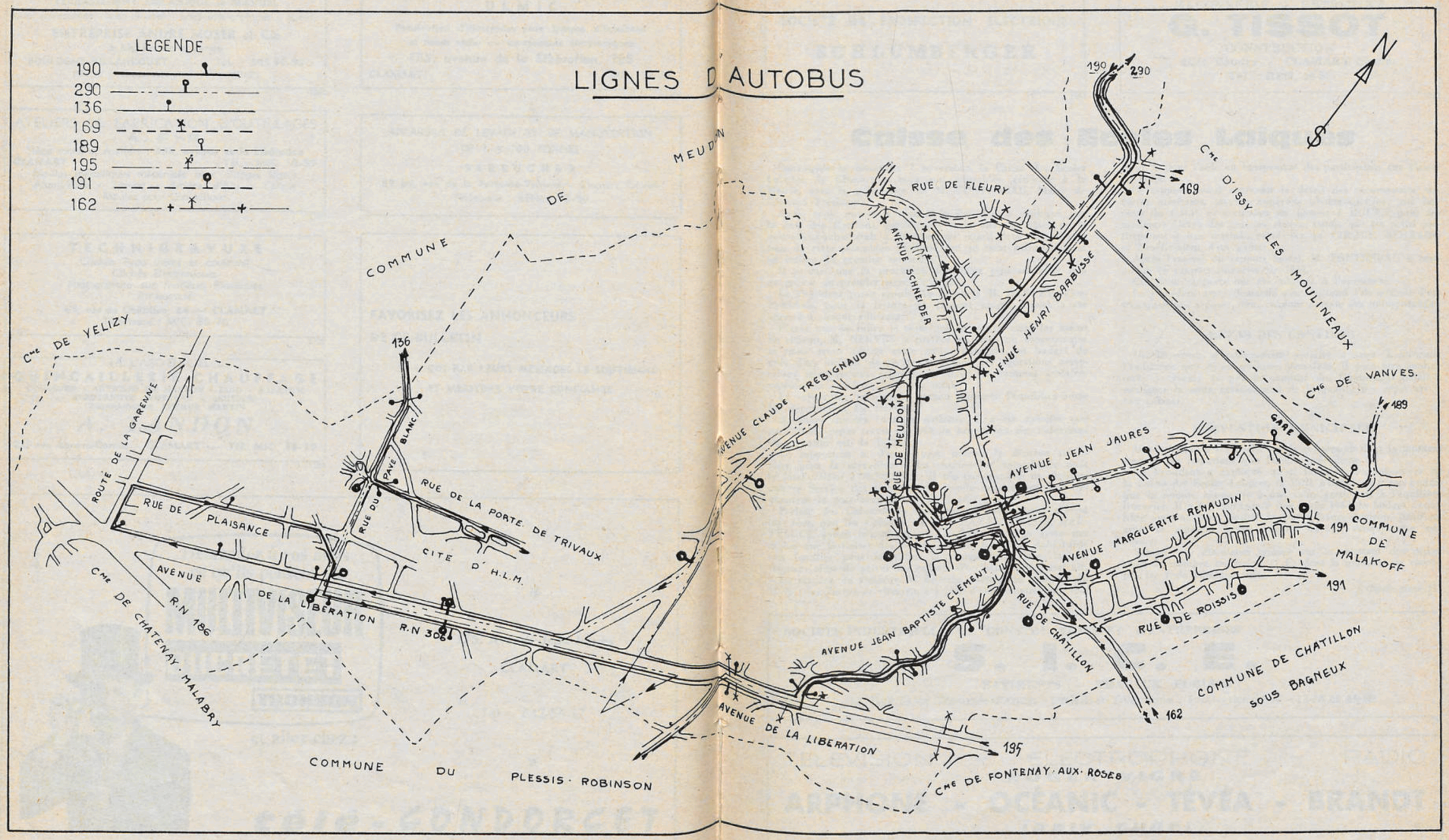

SOCIETE DE PROSPECTION ELECTRIQUE
SCHLUMBERGER
1162

MAÇONNERIE - ENTRETIEN
G. TISSOT
CONSTRUCTION
7, Allée Baudry - CLAMART (Seine)
Tél. : REN. 16-57
1225

Caisse des Ecoles Laïques

Convoquée le dimanche 7 novembre, la Caisse des Ecoles Laïques de Clamart a tenu son assemblée générale à la Mairie, sous la présidence de M. FONTENEAU, Maire de Clamart, Président.

Après avoir ouvert la séance, le Président a expliqué que la date des élections municipales et la mise en place de la nouvelle équipe était à l'origine du retard dans la convocation de cette assemblée générale qui se tient habituellement au milieu du premier semestre.

Il promet que la prochaine assemblée générale aura lieu au milieu du premier semestre 1966.

Le Président passe ensuite la parole à M. HERVET, Vice-Président, pour la lecture du rapport moral, lequel a été adressé à chaque adhérent.

Plutôt que de relire le texte qui se trouve entre les mains de chacun, M. HERVET a préféré en faire un commentaire et nous avons retenu entre autres que, sur un budget de près d'un million de nouveaux francs, les opérations comptables relatives aux repas servis dans les cantines scolaires représentent environ 85 % du total.

La subvention municipale permet d'assurer l'équilibre entre les dépenses et les recettes.

Revenant sur les cantines scolaires, il a été spécifié que sur 323.070 repas servis en 1964, la proportion des réductions ou gratuités est de 16 %.

Le rapporteur a, d'autre part, précisé la dépense nécessaire pour la surveillance des cantines et interclasses dont le total s'élève à 78.222,51 H. Il n'a pas manqué de signaler que ce Service des Cantines est étendu aux enfants qui fréquentent le patronage laïque du jeudi.

Parlant des Colonies de Vacances et après avoir précisé que bien que les Colonies de COUSSAY-LES-BOIS et HAUTELUCE soient organisées par la Ville, il n'en reste pas moins que la Caisse des Ecoles Laïques intervient dans l'aide aux familles pour lesquelles la charge serait trop lourde, risquant ainsi de priver les enfants d'un séjour au grand air.

En matière de vestiaire, la dépense correspond à raison de 42 % pour l'achat de chaussures à plus d'une centaine d'enfants et 57 % pour l'aide en équipement des participants aux classes de neige.

Le rapport moral reprenait le détail des récompenses aux élèves méritants, savoir : appareils photographiques aux lauréats du C.E.P. et excursion en autocar à ROUEN pour les meilleurs élèves des grandes classes, tandis que les petits participaient à une matinée récréative au CIRQUE MEDRANO et bénéficiaient d'un goûter.

Après l'exposé du rapport moral, M. FONTENEAU a commenté le rapport financier de 1964.

Ces deux rapports ont été adoptés à l'unanimité.

Le Président ayant demandé aux assistants s'ils avaient d'autres questions à poser, nous rendons compte des points traités :

REPAS DES CANTINES

Un Directeur d'établissement scolaire a tenu à informer l'assistance que si, en quelques occasions, il peut être souhaitable de forcer un peu la quantité des légumes, il tenait à souligner la nette amélioration de la qualité des repas servis aux enfants.

SUBVENTION MUNICIPALE

Une question a été posée sur la subvention dont le montant était moins important que l'année précédente.

Le Président a expliqué qu'en fonction des ressources de la Caisse des Ecoles Laïques, la Ville n'inscrivait à son budget que la somme nécessaire à une saine gestion et à l'équilibre financier. Il a fait remarquer que, pour 1964, le budget s'équilibre avec un écart positif de 16.000 francs environ, justifiant ainsi le montant prévu comme devant correspondre aux besoins.

Suivait une discussion animée sur le montant des cotisations de membre sociétaires (1 F) dont la modicité ne couvre pas les frais administratifs.

(*Suite page* 17)

SOCIETE INDUSTRIELLE DE CONSTRUCTIONS ET D'ENTREPRISES
S. I. C. E.
BATIMENTS — TRAVAUX PUBLICS
12, Rue de la Chaussée-d'Antin - PARIS-9e Téléphone : PROvence 18-15 - 18-16 et 44-18
1255

TELEVISION - ELECTROPHONE - RADIO
ROGER VIGNE
ARPHONE - OCÉANIC - TÉVÉA - BRANDT
(PRIX CHOC)
SERVICE APRES VENTE
8, Rue de Vanves - CLAMART (La Fourche) - Tél. MIC. 09.71
DEPANNAGE RAPIDE
1189

CLOTURES PEIGNON

TREILLAGES — PIEUX — TUTEURS

109, avenue Victor-Hugo - CLAMART - MIC. 00-42

1115

AU RENDEZ-VOUS de CHASSE

HOTEL - BAR - TABAC - RESTAURANT
NOCES - BANQUETS

J. Brual

Rond-Point du PETIT-CLAMART
Tél. : MIC. 02-97

PARKING VOITURES **Fermé le mercredi**

1217

G. LEDOUX

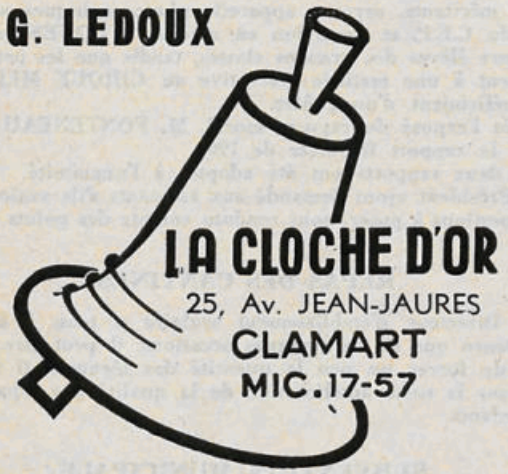

LA CLOCHE D'OR
25, Av. JEAN-JAURES
CLAMART
MIC. 17-57

DU CHOIX

BIJOUTERIE - ORFEVRERIE
HORLOGERIE - JOAILLERIE

Le Magasin le plus important de la Région

1123

THE DE L'ELEPHANT

« venu tout droit des Pays du Thé »
vous offre ses qualités :

●

ROUGE OU VERTE : Petit déjeuner

●

BLEU OU OR : Après-midi

●

En étui — En sachets doses

Dégustez aussi ses infusions

1191

MEUDON LA FORÊT

Centre commercial "LES TRIVAUX'

des Spécialistes vous conseillerons pour vos Achats...

●

SKI — CAMPING — TENNIS —

NAUTISME — SPORTS D'EQUIPE

VETEMENTS DE SPORTS

1216

AMORTISSEURS — CRICS — CARDANS
ECHANGE STANDARD DE TOUS AMORTISSEURS
Etablissements R. LEDERREY
157 bis, avenue Jean-Jaurès, 157 bis
CLAMART Tél. : MIC. 40-23
POSE IMMEDIATE
1125

PEINTURE-DECORATION
AGENCEMENTS APPARTEMENTS & MAGASINS
P. NIEDERGAND
21 avenue J.-B. Clément, 21
CLAMART Tél. : MIC. 50-80
1179

Après délibération, l'assemblée a décidé de porter le taux des cotisations à partir du 1er janvier 1966 à :

2 F pour les membres sociétaires;
5 F — — donateurs;
20 F — — bienfaiteurs;
50 F — — perpétuels.

Après ce débat, l'ordre du jour étant épuisé, le Président a remercié les présents de l'intérêt qu'ils portaient à la Caisse des Ecoles Laïques de Clamart et levé la séance.

Rappelons, en terminant, que les personnes qui désirent recourir à la Caisse des Ecoles Laïques, soit pour une aide, soit pour un conseil, peuvent s'adresser à l'Assistante scolaire de chaque école, intermédiaire entre les famillles et la Caisse des Ecoles Laïques de Clamart.

SUCCES

Le Bulletin Municipal est heureux de féliciter M. Jacques PETIT qui vient d'être reçu brillamment au Conservatoire National de Paris, classe de trompette. Ces félicitations s'adressent aussi à MM. les Professeurs et Dirigeants du Conservatoire Municipal de Musique de Clamart dont M. PETIT est l'élève.

NOCES DE DIAMANT

Le samedi 13 novembre ont été célébrées les noces de diamant de M. et Mme PROUST, 115, rue Marie-Fichet. C'est dans les salons de la mairie, que M. le Maire, entouré de ses adjoints, a remis, au nom de la Municipalité, une corbeille de fleurs et une plaquette en argent spécialement gravée pour l'heureux événement.

M. et Mme PROUST étaient entourés de leurs cinq enfants, 14 petits-enfants et 10 arrières-petits-enfants.

Le Bulletin Municipal ajoute ses vœux de longue vie à tous ceux déjà exprimés en cette circonstance.

A L'UNIVERSITE POPULAIRE

L'Assemblée générale de l'U.P.C. s'est tenue le 7 novembre, et a procédé à l'élection à un siège vacant au Comité Directeur. Le Docteur PLAINFOSSE a été élu. M. PARENT, Président de l'U.P.C., a exprimé alors son désir, déjà manifesté au sein du Comité Directeur, d'être relevé dans sa charge, en raison de ses obligations multiples qui ne lui permettent plus de se consacrer autant qu'il le voudrait à une œuvre qu'il anime depuis six ans. Le Comité Directeur, qui s'est réuni ensuite, a alors porté le Docteur PLAINFOSSE à la présidence. M. SERIS a proposé alors et l'unanimité a été aisément faite, que le titre de Président d'Honneur soit donné, en reconnaissance de son efficace dévouement, à M. PARENT, qui reste membre du Comité Directeur. De même, Mme JACQUART et M. HEMART, accaparés par des projets culturels importants en Seine-et-Oise, ont démissionné du Comité Directeur, dont ils resteront membres d'honneur en raison de la vive impulsion qu'ils ont apportée au recrutement de l'U.P.C., en particulier chez les jeunes.

PROGRAMME DES ACTIVITES PREVUES
CONFERENCES

— 17 NOVEMBRE : Docteur PLAINFOSSE : La préparation au mariage et l'harmonie conjugale.

— 15 DECEMBRE : Conférence sur le Mont Saint-Michel (millénaire de l'Abbaye).

— 12 JANVIER ou FEVRIER : M. GUEZEN : La bataille de Normandie.

THEATRE

Le G.A.D., animé par M. MICHEL, donnera les 4, 5, 11, 12, 18, 19 DECEMBRE : *Le Mariage Forcé*, de Molière. - *Une Fille pour du Vent*, pièce en 3 actes d'André Obey.

AMBULANCES HEBERT
9, Rue du Capitaine Deullin - PETIT-CLAMART (Seine)
Téléphone : 736 69.65
TOUTES DISTANCES — FRANCE ET ETRANGER
OXYGENOTHERAPIE
Argéée par toutes les Caisses de S.S.
1229

ÉLECTRICITÉ - AUTO
Ets. M. PELTIER
Philips - Auto-Radio
9, boulevard du Lycée, VANVES — MIC. 11-41
1208

ESPACES VERTS TERRAINS DE SPORT
MAURICE VILLETTE
PAYSAGISTE D.P.L.G.
Médaille d'Or PARIS 1938 . Grand Prix d'Honneur PARIS 1953
Jardins des Pavillons de FRANCE et de PARIS, BRUXELLES 1958
Second Grand Prix d'Honneur Floralies internationales PARIS 1959
Prix d'Honneur, Concours de l'Usine Fleurie 1964
Compagnie FRANÇAISE D'ENTREPRISES PAYSAGISTES ET SPORTIVES
32, Rue Pierret - NEUILLY-sur-SEINE
9, Rue de l'Aqueduc - SAINT-CLOUD (Hauts-de-Seine)
Tél. : 722.32.50
408.72.99 & 825.00.94

DALO

AMEUBLEMENT

2000 m² D'EXPOSITION

MODERNE ✳ ✳
SCANDINAVE
STYLE ✳ ✳ ✳

157, RUE DE FLEURY - **CLAMART** - MIC. 05-09

AUTOBUS 190-162-169

1171

Vous perdez du temps, vous vous fatiguez dans le métro.

TRAVAILLEZ A VOTRE PORTE...

S. K. F. (MECANIQUE DE PRECISION)

installe son Siège Social dans la zone industrielle du Petit-Clamart
(en bordure de l'avenue de la Libération)

Il y aura des emplois disponibles pour: **STÉNO-DACTYLOS**
EMPLOYÉES BUREAU
PERFOREUSES (I.B.M.)
AIDE-MAGASINIERS
CARISTES

Postes stables. Bureaux modernes et climatisés

Ecrivez au Service du Personnel, 15, avenue de la Grande-Armée, Paris-16e,

1152

Entreprise R. BONHOMME
475, avenue de la Libération - CLAMART — MIC. 58-60
Tous matériaux de construction et de décoration d'occasion
1136

Inauguration du Foyer des Vieillards au Petit-Clamart

Enfin, les vieillards du PETIT-CLAMART ont leur Foyer : 12, rue Jean-Jacques-Rousseau.

C'est par lettre d'invitation individuelle qu'ils ont été conviés à son inauguration, le samedi 6 novembre, en présence de M. FONTENEAU, Maire de Clamart, entouré de MM. les Maires adjoints : CHARRE, BOGAERT, DUMANI, HERVET, des Conseillers Municipaux : Mmes MARIANI, LEME et CRAMBES, M. OBADIA; Mmes DEBRICON, PICHARD, PIETTE, administrateurs du B.A.S., de M. JAULI, Chef de Service des Affaires sociales, M. BENABYLES, Conseiller social pour les affaires musulmanes à la Préfecture de la Seine (Circonscription de Clamart).

Ils étaient venus nombreux prendre, en quelque sorte, possession de ce Foyer, qui est leur Foyer; ce qui démontre, si besoin était, l'importance de son implantation dans ce quartier de Clamart et le prix que nos vieillards attachent à se retrouver, se regrouper dans une atmosphère qui leur fait oublier leur solitude.

Ce Foyer comprend une salle de séjour spacieuse, claire, aérée, décorée avec goût. Des fauteuils en rotin invitent au repos, à la lecture ou à l'audition de disques tournant sur un électrophone moderne. Les tables grouperont par quatre ou six les joueurs de cartes, de domino, d'échecs, de dames... Des doubles-rideaux, aux couleurs sobres et éclatantes à la fois, encadrent de larges baies voilées de tergal blanc, et donnent à ce Foyer la note intime et raffinée où nos vieillards se rencontreront entre amis pour se détendre, discourir et se distraire.

Inauguration du Foyer

Inauguration du Foyer

Attenant à cette salle de séjour, une cuisine moderne permettra de servir des boissons chaudes ou fraîches selon les saisons. Signalons à cette occasion que c'est là aussi que se fait la distribution des repas préparés par la Cuisine Municipale pour les personnes âgées qui en sont bénéficiaires.

Le 6 novembre, une fois n'est pas coutume, et il faut bien fêter de tels événements, du vouvray pétillant a contribué à donner un air de fête familiale à cette inauguration.

En mettant ce Foyer à leur disposition, la Municipalité a tenu à témoigner sa sollicitude aux bénéficiaires et les a assurés du dévouement de Mme PETIT, la Gérante, dont l'amabilité sera un attrait supplémentaire de ce Centre.

Le Maire Adjoint : A. CHARRE.

TOUS TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS
— Expéditions toutes destinations — Camionnage
— Service quotidien de Messageries Paris-Banlieue
24, Rue Jean-Jaurès - FONTENAY-AUX-ROSES
Téléphone : 702-10-21
MESSAGERIES PARIS-SUD
1184

Graines — Plantes — Outillage horticole
Tondeuse à gazon — Poteries — Fer forgé
Engrais — Temeau — Oiseau — Cages — Poissons aquarium
JARDIN et MAISON
J. FÉVRIER
37, Rue du Trusy - CLAMART — Tél. 642 01.91
Dépôt : GEORGES TRUFFAUT
1194

MATERIEL D'EQUIPEMENT
ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE
POUR MACHINES DE BLANCHISSERIE
ET DE TEINTURE
Appareils C. L. C.
Siège social : 10, Villa Elise (39 rue Hébert)
Tél. : MIC. 04-47
Ateliers : 2, place de la Division-Leclerc
Tél. : MIC. 42-09
1167

SABLE — CAILLOU — GRAVILLON
TRANSPORTS FLUVIAUX - DEBARQUEMENTS
Sté Letourneur Frères
40, avenue Victor-Hugo - CLAMART (Seine)
MIChelet 10-19
PORT DE VENTE ET DE DEBARQUEMENT
Face le N° 99, Quai du Président Roosevelt
ISSY-LES-MOULINEAUX (Seine) - MIC. 22-93
1183

Société des Beaux-Arts de Clamart

Les vacances terminées, la Société des Beaux-Arts de Clamart a retrouvé ses adhérents rentrés riches de croquis et de toiles exécutés pendant leurs congés.

La Société des Beaux-Arts de Clamart est un groupement dirigé par une équipe dynamique dont le but est de faire connaître les beaux-arts et la peinture, en particulier à ceux qui ne les connaissent pas ou trop peu, d'initier les jeunes aux joies du dessin et aux diverses techniques qui permettent la naissance d'une œuvre d'art.

Pour réaliser ces divers points, la Société des Beaux-Arts a différentes activités. En premier un Salon annuel où elle reçoit les œuvres des amateurs et professionnels clamartois et autres, en second des cours de dessin et de peinture, qui, pour une somme très modique, permettent à ceux qui le désirent d'apprendre à dessiner ou de se perfectionner sous la direction d'un excellent professeur.

Jusqu'à présent, la Société des Beaux-Arts a organisé quatre Salons, dont l'éclat a été en augmentant, de sorte que celui de 1965 a eu un retentissant succès avec 85 exposants et 167 toiles de qualité. 38 Clamartois figurent parmi les exposants et le Salon, entre le 23 octobre et le 7 novembre, a reçu plusieurs milliers de visiteurs.

Les cours de peinture, qui sont fréquentés par un noyau de fidèles, ont lieu régulièrement à la Mairie de Clamart et bientôt au Petit-Clamart, le soir, sous l'égide de Mme LOYAU, excellent professeur et sculpteur de grand talent. Ces cours sont ouverts aux jeunes à partir de 16 ans, et aux moins jeunes qui veulent apprendre à dessiner et qui désirent perfectionner leur technique. Les élèves de Mme LOYAU sont de toutes les générations, ce qui prouve que l'on apprend à tout âge.

Toute Société ayant besoin d'appui moral pour se faire connaître et affirmer sa valeur, la Société des Beaux-Arts de Clamart a tenu à se constituer un Comité d'Honneur de qualité :

MM. Maurice GENEVOIX, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française.

Colbert BONHOMME, Ambassadeur d'Haïti à Londres.

le Marquis de SAINT-PIERRE.

Pierre-Christian TAITTINGER, Avocat, Ancien Président du Conseil Municipal de Paris, Ancien Conseiller Général de la Seine.

Georges MIGOT, Compositeur de Musique.

Charles KUNSTLER, Président du Syndicat de la Presse Artistique Française.

le Directeur du Journal *Arts*.

Irénée MAUGET, Directeur de la Revue *Masques et Visages*, Président de la Maison Internationale des Intellectuels.

CHEVASSUT, Avocat à la Cour.

TAPONIER, Architecte.

Vernissage du Salon de Peinture

Entreprise R. LESAGE
Société Anonyme au Capital de 510.000 F
Siège Social : 11, rue Condorcet, à CLAMART (Seine)
Téléphone : MIC. 02-42
— TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS —
MAÇONNERIE ● BETON ARMÉ
1133

"E. A. M."
l'ELECTRONIQUE APPLIQUEE à la MECANIQUE
116/120, avenue Jean Jaurès - CLAMART
Téléphone : 642.06.46 et 642.66.23
179, avenue Marguerite Renaudin - CLAMART
METROLOGIE DIMENSIONNELLE, AUTOMATISME
1126

CLINIQUE CHIRURGICALE DE GARLANDE
CONVENTIONNEE
45, rue de Paris - BAGNEUX — ALE. 16-91
Chirurgie générale et esthétique
Varices - Gynécologie
Autobus 162 Villejuif - Clamart
1257

SOCIETE DES BEAUX-ARTS DE CLAMART (Suite

CHARPENTIER, Directeur de l'Académie de la Grande Chaumière et de l'Académie Charpentier.

Alexandre PINEAU, Secrétaire général de l'Association des Artistes Peintres, Sculpteurs, Architectes et Dessinateurs (Fondation Baron TAYLOR).

Mmes DRUON.
CHANOT.

VOICI LE PALMARES DU SALON DE CLAMART 1965

Jury :
MM. André WEBER, Critique d'art parisien.
ROBERT, Président du Salon de Vanves.
CHARPENTIER, Directeur de la Grande Chaumière.
EVRARD, Artiste peintre.
MARGUERIE, Médaillé des Beaux-Arts.
Mme LOYAU, Professeur de dessin, Sculpteur.

Premier Prix de 250 F *offert par M. CHARPENTIER à M. André BOURRIE.*

Premier Prix du Conseil Municipal à M. Louis COURTIN.

Deuxième Prix de la Société des Beaux-Arts à M. ARMIS.

Mentions :
Josette GUILLOU et Boris DE MOURZITCH.

Premier Prix aquarelle :
M. RAY-DAVID.

Deuxième Prix aquarelle :
M. SAINT-BLANCARD.

Mentions :
MM. Pierre BRUNET et Jacques RODIER.

Premier Prix sculpture :
M. HALBOUT.

Deuxième Prix sculpture :
Mme Jeanne LOYAU.

Avaient obtenu des voix lors des divers tours de scrutin : Mme Simone SOURDIS, M. Jean MICAS et Mme Geneviève MESURE.

Pour s'inscrire aux cours et pour toute demande de renseignements, écrire à M. BOUROTTE, 4, rue du Moulin-de-Pierre, à Clamart.

Groupement Culturel Clamartois

Les ciné-clubs ne se proposent pas seulement de faire connaître des œuvres de valeur, leur existence se justifierait de moins en moins depuis le développement de la Télévision dont les films sont souvent excellents.

Mais la vision de nombreux films n'est pas suffisante pour former l'esprit critique du spectateur, une initiation est nécessaire que les ciné-clubs ont entrepris depuis longtemps.

Ils veulent donner au public une culture qui ne pourra être obtenue en dehors d'eux tant que l'étude de l'art cinématographique ne sera pas inscrite dans les programmes scolaires.

Le GROUPEMENT CULTUREL CLAMARTOIS offre à ses adhérents des catégories adultes, jeunes ou enfants des séances de ciné-club qui diffusent largement la culture cinématographique grâce au choix des films, à la qualité des présentateurs et à la participation de chacun.

Toute projection est précédée d'un exposé qui situe le film dans l'œuvre du metteur en scène et dans l'historique du cinéma, elle est suivie de débats qui portent tant sur la technique de la réalisation que sur la portée générale de l'ouvrage.

M. COLLET anime les séances du ciné-club Adultes, M. GOSSET celles des ciné-clubs Jeunes et Enfants.

Voici le titre des films projetés au cours de l'année 1965.

— pour les Adultes (à partir de 18 ans) :
Ordet, de C. Dreyer.
Born Yesterday, de G. Cukor.
Ivan le Terrible, de S. M. Eisenstein.
Le Pigeon, de Monicelli.
Chantons sous la pluie, de G. Kelly.
M. le Maudit, de F. Lang.
Le Sel de la Terre, de Biberman.
Casque d'Or, de J. Becker, donné dans le cadre des Fêtes de Clamart.

M. et Mme DUSSAC
KINESITHERAPEUTES
Massage, rééducation fonctionnelle, gymnastique médicale
Mécanothérapie - Parafangothérapie
25, Avenue Victor-Hugo - CLAMART — Tél. 642.42.19
1258

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES
CELERIER
Agréé par la Sécurité Sociale
160, Avenue Jean-Jaurès - CLAMART (Seine)
Tél. : MIC. 35.41
Tous les jours de 7 h. 30 à 19 h. sauf dimanches et jours fériés
1220

BONNETERIE — CHEMISERIE
CONFECTION
Vêtements de travail Adolphe LAFONT
Imperméables BLIZZAND
"à la ville de clamart"
1, Avenue René Samuel - CLAMART — Tél. MIC. 45.68
1224

GARAGE DU MOULIN
Réparation ● Lavage ● Graissage
SPECIALISTE SPORT ET COMPETITION
58, Rue du Moulin-de-Pierre — MIC. 00.58
1172

GROUPEMENT CULTUREL CLAMARTOIS

L'Avventura, de M. Antonioni.
La Pêche au Trésor, de D. Miller, avec les Marx Brothers.
Nous prévoyons : *Citizen Kane* (O. Wells), *Boudu sauvé des eaux* (J. Renoir), *Le Héros sacrilège* (Misoguchi), *Lola* (J. Demy).
— pour les Jeunes (à partir de 15 ans) :
La Passion de Jeanne d'Arc, de K. Dreyer.
La Poursuite infernale, de J. Ford.
Noblesse oblige, de R. Hamer.
Un Condamné à mort s'est échappé, de R. Bresson.
Fantôme à vendre, de R. Clair.
Les 400 Coups, de F. Truffaut.
Le Cuirassé « Potemkine », de S. M. Eisenstein.
Drôle de drame, de M. Carné.
Le Trou, de J. Becker.
Les dernières Vacances, de R. Leenhart.
— pour les enfants :
L'Ile au Trésor, d'après Stevenson.
La Vallée des Castors.
Les Disparus de Saint-Agil.
Eléphant Boy.
La Famille Trapp en Amérique.
Noël en brousse.
Les Enfants du Capitaine Grant.
Heidi.
La Grotte mystérieuse.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion ici de remercier la Municipalité de Clamart pour l'intérêt qu'elle porte à notre Groupement et pour son appui et de remercier également tous ceux qui, par le temps qu'ils lui consacrent, nous aident à le faire vivre depuis tant d'années.

A. LEME,
Conseiller Municipal,
Présidente du Groupement Culturel Clamartois.

N. SIGAUT,
Conseiller Municipal,
Secrétaire du Groupement Culturel Clamartois.

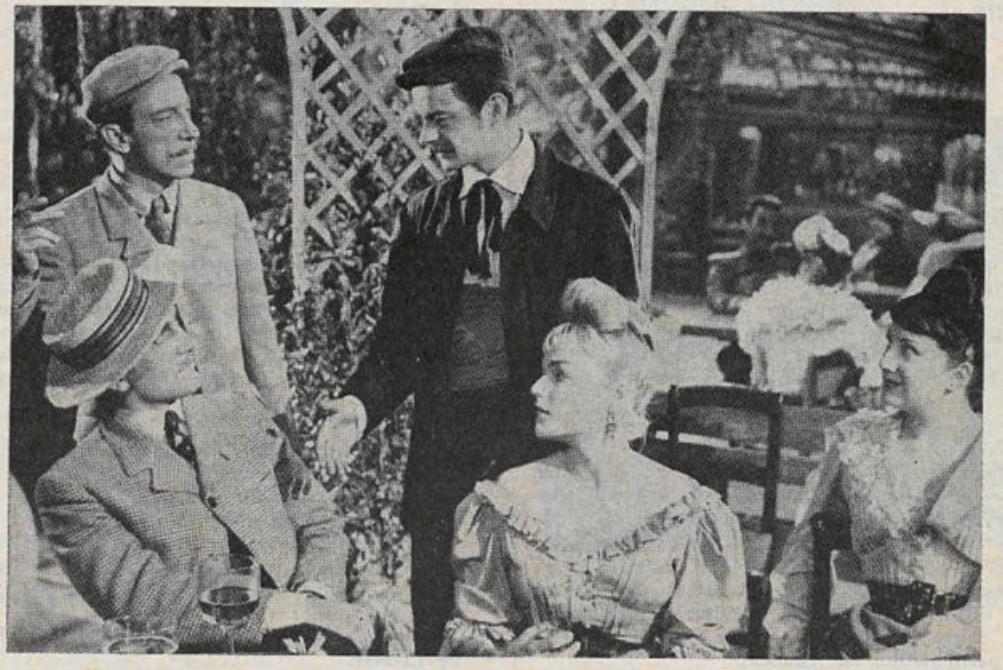

ROBINETTERIE
Eau — Gaz — Vapeur
— Sanitaire et Industrielle —
CHAUFFE-EAU
CHAUFFE-BAINS
Toutes capacités
ELECTRIQUES
BUTANE - GAZ DE VILLE
CARRELAGE
grès et 1/2 grès

Toute la robinetterie Tout le sanitaire
ETABLISSEMENTS
EA. MOY
28, rue Pierre-et-Marie-Curie - CLAMART
Téléphone : MIChelet 05-52
VENTE EXCLUSIVE AUX ENTREPRENEURS

APPAREILS
SANITAIRES
Grès - Porcelaine
Fonte émaillée
BAIGNOIRES
Courantes et à revêtements
— Glaces et Accessoires —
pour Salles de Bains
FAIENCE
1145

ETABLISSEMENTS
LASAILLY & BICHEBOIS
Société Anonyme au Capital de 3.500.000 F
TRAVAUX ROUTIERS - GOUDRONS - BITUMES - EMULSIONS - MATERIAUX ENROBES
AMENAGEMENT DE COURS D'ECOLE - STADES - COURS D'USINE - SOL DE MARCHES
CENTRE REGION PARISIENNE : 45, rue Camille-Desmoulins - ISSY-LES-MOULINEAUX, Seine
Tél. : 642 35-05 (lignes groupées)
SIEGE SOCIAL : 37, Bld BRUNE - Paris-14e
1120

« Il ne suffit pas de savoir, il faut aussi appliquer ; il ne suffit pas de vouloir, il faut aussi agir ».
La publicité est l'oxygène de vos affaires.

SETHIA
298, Avenue de la Libération — CLAMART
Bureau d'Etudes d'Architecte
RECHERCHE
Architectes - Dessinateurs projeteurs qualifiés
MIC. 59.59
1218

ENTREPRISE
FRANCIS BOUYGUES
BETON ARMÉ - ENTREPRISE GENERALE - GRANDS ENSEMBLES
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES - PREFABRICATION LOURD
379, avenue de la Libération - CLAMART - Seine - Tél. : MIC. 59-69 MIC. 12-89
1165

RÉDUCTEURS DE VITESSE
J. RICHARD & Cie
60 - 62, rue du Trosy
CLAMART
(Seine)
1176

GALLET
DELAGE & CIE
SPECIALISTE DE L'ECLAIRAGE ELECTRIQUE PUBLIC
17 rue du 14-Juillet, 17
KREMLIN-BICETRE
(Seine)
Tél. : ITA. 05-53 - 21-53 - 21-54
SIGNALISATION LUMINEUSE
RESEAUX ELECTRIQUES H.T. - B.T.
1163

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
Société Anonyme au Capital de 42.000.000 de Francs — Fondée en 1848
66, BOULEVARD RICHARD-LENOIR, PARIS (11e) — Tél. 805.08.90
Concessionnaire du Syndicat Intercommunal des Pompes Funèbres de la Seine et de la Région Parisienne
BUREAU OFFICIEL DE CLAMART : 27, Rue du Trosy — Téléphone : 642.00.24
Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux et aux Organismes Mutualistes
1161

ETABLISSEMENTS **MAUNOURI et CUIROT**
COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
NEUFS ET ENTRETIEN
65, rue Lazare-Carnot - CLAMART (Seine)
Téléphone : MIChelet 05-39
1228

GIFFARD MARCEL
Maison fondée en 1924
CHARPENTES — MENUISERIE — ESCALIERS
PARQUETS — AGENCEMENTS
17, avenue Schneider - CLAMART (Seine) Tél. MIC. 32-86
1175

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 1er octobre 1965 sous la présidence de M. FONTENEAU, Maire, pour examiner de nombreuses questions. Principalement :

BATIMENTS SCOLAIRES

— Vote d'un emprunt pour le financement de la participation financière des trois communes : Clamart, Châtillon, Fontenay, intéressées à la construction du *C.E.S.* mixte de la *Rue de la Division-Leclerc.*

— Approbation du projet de soumission pour la construction du *Groupe Scolaire Garenne II.* Cette dernière étape de la procédure financière va permettre le démarrage des travaux.

PISCINE

— Décision d'acquisition d'un terrain de 7.600 m² près du Stade Municipal, 8 et 10, avenue du Président-Roosevelt et rue de Meudon, pour la construction d'une piscine de 25 m × 12 m et d'un petit bassin (dimensions analogues à celle de la Butte-Rouge à Châtenay ou de la piscine Blomet, à Paris (15e). C'est la première étape dans la voie de réalisation, mais une très longue procédure administrative suivra qui dépend en partie des décisions du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

TERRAINS

— Diverses promesses de vente de terrains d'alignement, acquisition d'un terrain chemin des Petits-Ponts pour prolonger la rue de Vendée, expropriation d'un terrain pour aménager un terrain de jeux pour les enfants du Syndicat des Co-propriétaires « La Chaumière ».

BATIMENTS COMMUNAUX

— Approbation de la soumission pour l'installation d'un ascenseur au Dispensaire Municipal; approbation d'un contrat de chauffage pour l'Ecole des Rochers.

VOIRIE

— Diverses décisions sont prises concernant la participation de divers constructeurs aux frais d'équipements publics, aux frais de branchement à l'égout, l'approbation de devis pour le remplacement de conduites d'eau vétustes, une subvention au Syndicat de la rue de l'Ermitage.

CLASSES DE NEIGE

— Outre une demande de subvention au Département de la Seine pour nos deux classes de mer créées cet été, le Conseil décide de doubler les crédits de classes de neige afin d'envoyer deux fois plus d'enfants dans ces séjours si fortifiants. (Voir notre article : « Classes de Neige »), ce qui entraîne ouverture d'un crédit de 80.000 F (8 millions) à inscrire au prochain budget.

— Diverses mesures concernent les frais de patronage laïc de vacances et l'emploi des fonds provenant de la loi d'allocation scolaire (loi Barangé) qui se montent à 303.461 F (30 millions 3).

— Enfin, la garantie communale est accordée à la Société du Foyer du Fonctionnaire et la Société H.L.M. « Trois Vallées », et plusieurs postes de personnel (Gardien du Gymnase, femmes de service à la Bibliothèque enfantine et aux maternelles) sont créés.

GRATUITE DES LIVRES SCOLAIRES

— Une délibération est nécessaire pour recevoir une contribution de l'Etat à assurer aux élèves des classes secondaires de 6e et 5e la gratuité des livres. Cette contribution est de 13,30 F par élève, mais la Commune de Clamart assurait déjà cette gratuité et dépense à cet effet 30,00 F par élève. Le remboursement par l'Etat n'est donc que très partiel et n'assure pas à lui seul la gratuité. C'est l'effort communal qui la permet vraiment.

Monsieur le Maire termine en précisant que les subventions de la Caisse de Sécurité Sociale pour le nouvel appareil de radio du Dispensaire n'existent pas et les modalités de prêt étant si complexes qu'il est préférable d'inscrire cette dépense directement au budget. Il donne, par ailleurs, des précisions rassurantes sur les projets de voie à grande circulation qui ont soulevé quelques inquiétudes chez certains Clamartois (voir l'article spécial sur ce sujet).

CLASSES DE NEIGE

Le Conseil Municipal a décidé de doubler désormais l'effort consenti par la Commune pour assurer les départs en classe de neige des enfants de nos écoles primaires. Notre châlet de Hauteluce ne pouvant recevoir un effectif plus nombreux, il a fallu prospecter un second centre de séjour. On a retenu finalement un hôtel de Pralognan la Vanoise en Savoie, en plein cœur du massif de la Vanoise, toujours bien enneigé, à proximité des stations très réputées de Courchevel et Méribel.

La répartition des classes bénéficiaires a été effectuée par Monsieur l'Inspecteur Primaire et a dû tenir compte des maîtres volontaires, des effectifs, etc... 8 classes — (au lieu de 4 les années précédentes) — vont donc profiter de la neige et de l'air salubre des Alpes pendant un mois. Au total 222 jeunes Clamartois.

A HAUTELUCE

1er *départ — Ecole de garçons — rue de la Maison-Blanche :* 2 classes de fin d'études (MM. Peyronneau et Pigeon) : 58 élèves.

2ème *départ :*

— *Ecole de filles — rue de Bretagne* : 1 classe de fin d'études (Mme Dia) : 25 élèves.

— *Ecoles de filles — rue du Trosy* : 1 classe. Cours moyen 1 (Mme Bourhis) : 34 élèves.

A PRALOGNAN

1er *départ :*

— *Ecole de garçons — rue du Pavé-Blanc* : Classe de Cours Moyen 1 (M. Iltis) : 26 élèves.

— *Ecole de garçons — rue du Parc* : Classe de Cours Moyen 2 (M. le Boudec) : 27 élèves.

2ème *départ :*

— *Ecole de filles — La Garenne I* : Classe de Cours Moyen 2 (Mlle Allain) : 30 élèves.

— *Ecole de filles — La Garenne II* : Classe de cours moyen 2 (Mme Bize) : 22 élèves.

FABRICATION **POSES**
STORES — LAMBREQUINS — BACHES — FERMETURES
STORES — BANNES — VENITIENS — PORTES DE GARAGE
ETS DURIEUX
Service après-vente — Devis gratuit
22, Rue du Capitaine-Tarron - 8, Rue Bourcillière
Tél. : 736.62.22 **CLAMART**
1212

Ateliers A. D. P.
Usinage matières plastiques
pour l'électronique et l'aviation
68 bis, Rue Pierre-Corby - CLAMART
MIC. 40.35
1205

René GERVAT

a le plaisir de vous informer de l'adjonction d'un Salon de soins esthétiques et de pédicurie à son Cabinet de Kinésithérapie.

175, Avenue H.-Hugo — REN. 27.09

1230

TOUT LE PRET A PORTER

Le plus grand choix de la région ● Les meilleurs prix, les plus belles qualités ● TOUTES LES GRANDES MARQUES

Pour enfants, de la naissance à 16 ans

AUX ENFANTS DE LA CITE

Pour hommes et dames

CITE VETEMENTS

Centre commercial Cité de la Plaine - CLAMART

Les Médaillés du Travail

Au cours d'une réception organisée le samedi 6 novembre dans les salons de la Mairie, Monsieur Fonteneau, entouré de ses adjoints et de son Conseil Municipal, a remis la médaille du travail à Mesdames et Messieurs :

M. Archambeaux E., M. Auvray C., M. Belouin M., M. Bertaud G., M. Besnard R., M. Binet M., M. Boucanseaud J., M. Bourre C., M. Bouxin M., M. Brassie G., M. Célerier R., M. Chapron P., Mme Chapuis M., M. Condé J., M. Creach M., M. Dautry M., M. Debossu D., Mme Debrabant J., M. Debrosse M., Mme Debrosse M., M. Defer M., M. Despins L., Mme Drouot S., M. Duclos A., M. Figliossi A., M. Gautier A., Mme Gautier C., M. Gautier M., Mme Geffroy G., M. Gelmetti H., Mme Gilbert F., M. Gilberton G., M. Gilly P., Mlle Gira G., M. Girardot M., M. Godin R., Mme Gorlier M., Mme Gourdie M., M. Grea E., M. Guillermain R., M. Guyoton L., M. Hairabedian M., M. Hartmann A., M. Jacquemet A., M. Kotarba L., M. Lablez A., M. Lafaye R., M. Lamarche R., M. Lamboley J., M. Lebon E., M. Leguen S., M. Donjou A., M. Lutaud F., M. Mimault J.M., M. Nasse G., Mme Nicol C., M. Orsini J.A., M. Phan-Van T., M. Planchais J.L., M. Poupin M., Mme Regard M., M. Robeaux R., M. Roger G., M. Savarino E., M. Stinnakre R., M. Strilic M., M. Testard J.P., Mme Toty M., M. Trehard M., M. Valin H., M. Voyatzis M., M. Hauwel R., M. Kauffmann R., M. Kowaliski P., M. Lacour J.E., Mme Lagabbe M.T., M. Lambert L., M. Latouche A., M. Lecourt J., M. Le Torriellec J.F., Mme Lussiez H., M. Mangeney A., M. Morvan J., Mme Neveu E., M. Nozières A., M. Petitjean R., M. Pichon R., Mme Pinguet F., M. Pocq E., Mme Renault S., M. Rocci R., M. Rouhier M., M. Semichon J., M. Stoekle R., M. Talem M., M. Torres R., M. Trasleglise J., Mme Ulf G., M. Violet M., Mme Zaverio S.

A tous, le Bulletin Municipal adresse ses vives félicitations.

Remise des diplômes aux Médaillés du Travail

JDK

AU CHIEN EN BOIS

MAISON KAUZ

TÉL. : MIC. 06-80

R.C. SEINE 59 A 28436

MEUBLES

STYLE ET DÉCORATION

47 bis et 57, AVENUE JEAN-JAURÈS

2, RUE D'ESTIENNES-D'ORVES (Face au Dispensaire) **CLAMART**

1124

CITROËN
PANHARD
VOITURES NEUVES
& OCCASIONS
ATELIERS SPECIALISES

Verdier Sud Ouest
28, avenue Aristide-Briand - ARCUEIL
(PRES CARREFOUR «VACHE NOIRE» - Nat. 20)
Tél. : 253 42-40 - 16-73

1206

A NOS ANNONCEURS

Nous précisons à l'intention des commerçants clamartois, souvent et parfois abusivement sollicités, qu'aucune personne ne peut se réclamer du Maire, de la Municipalité ou de la Ville de Clamart, qu'il s'agisse de l'édition d'une publication administrative ou d'une collecte au profit d'une œuvre communale (Bulletin municipal, Caisse des écoles, Bureau d'Aide Sociale, etc...), si elle n'est pas munie d'une lettre accréditive signée de Monsieur le Maire et portant le cachet de la Mairie.

Seule la Société de Diffusion Internationale d'Edition et de Publicité — 48, rue de Rome, Paris-8e — est habilitée à prospecter votre commune en vue de recueillir des ordres de publicité pour le Bulletin Municipal Officiel. Elle a délégué M. Abel Viguier à cet effet.

CALTEX-CLAMART
Station-Service - Graissage - Lavage
Toujours à votre service
Ets René MARLAND
Av. Claude Trebignaud - CLAMART — Tél. : 642.82.94

1199

DUVERNE Frères
33, Rue du Trosy - 642.70.35 et 36.86
Tous matériaux **Livraison rapide**
CARRELAGES - MOSAIQUE - ISOLATION
BOIS - CLOTURE et SANITAIRE en 24 heures

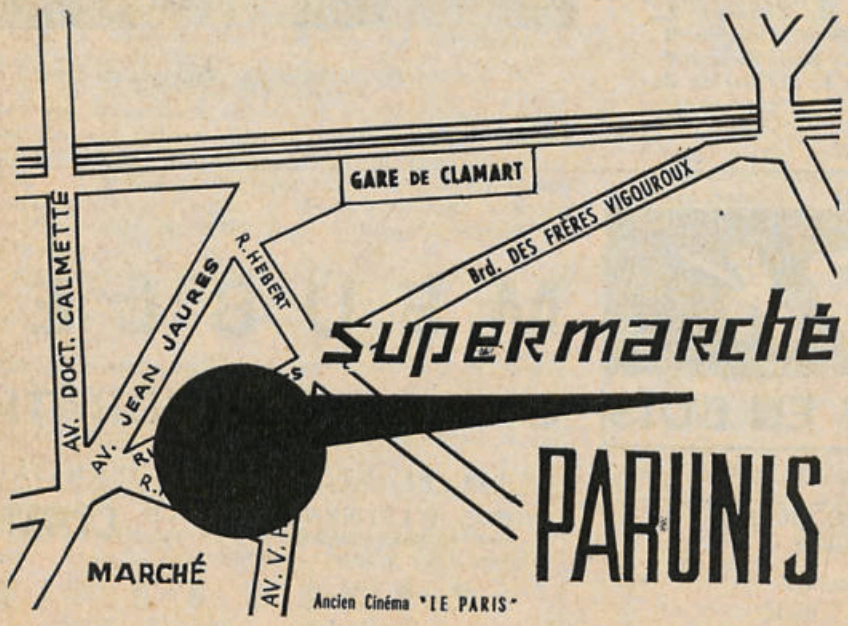

supermarché
PARUNIS

NOUVEAUTE
BAZAR
ALIMENTATION
RADIO-TELEVISION

SCHNEIDER
remise 20 %
Crédit sans formalité
Disques - Livres

JOUETS ● CADEAUX ● CONFISERIE

PATHÉ-MARCONI *la voix de son maître*

Télévision - Radio - Electrophone

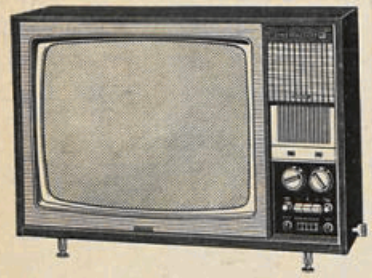

Type 4M3
Type 4C4-4C5 changeur 45 tours
Type 4U7 changeur tourne-disques
Type 4U8 changeur tourne-disques stéréo

Type 1256 - 65 cm
Type 1255 - 59 cm
Type 1255 - 59 cm
Type 3135 - 59 cm
à partir de 1.350 francs

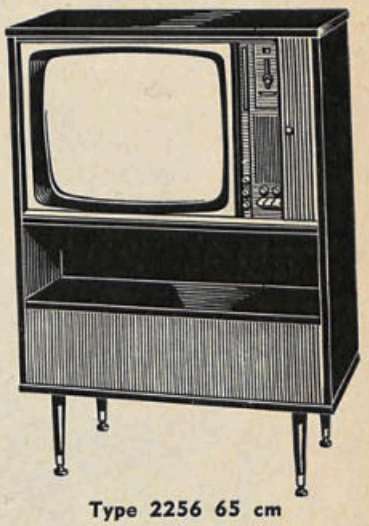

Type 2256 65 cm

GARANTIE TOTALE PIECES MAIN-D'ŒUVRE

DISTRIBUE par

DUCREUX DUFOND

64, rue Paul-Vaillant-Couturier

CLAMART **MIC. 11-22**

DISTRIBUTEUR de

BRANDT

Réfrigérateurs
Machines à laver
Télévision

PRIX D'HIVER
sur Réfrigérateurs
Cuve polystyrene Choc
à partir de 446 F
CUVE EMAIL

H E 167	702
H E 206	797
H E 231	887
H E 271	1020
DP L 50-18 avec congélateur	966

TOUTES TAXES COMPRISES

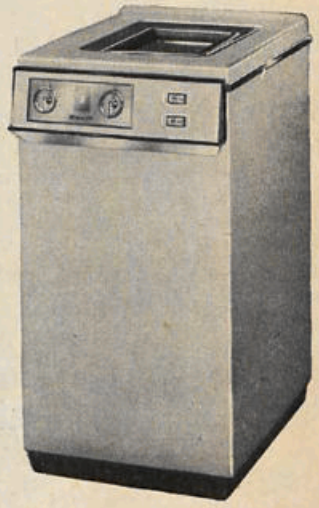

Statomatique 47
100 % automatique
à partir de 1.460 francs
Stato 46
automatisme contrôlé
à partir de 1.055 francs

1204

Le Gérant : J. MORTEROLLE, 48, rue de Rome, Paris. LAB. 23-17 — I.M.P., 40, rue des Jeûneurs - Paris-2e — CEN. 59-03

" LE PANORAMIC " de CLAMART
VUE sur TOUT PARIS

51 à 73 Rue de Fontenay - CLAMART

APPARTEMENTS DU STUDIO AU 5 PIECES

GRAND STANDING ● GRANDES SURFACES ● DOUBLE EXPOSITION
LIVRÉS TERMINÉS ● PEINTURES et MOQUETTE

VENTE A TERME : Sécurité pour les souscripteurs. Les fonds sont bloqués jusqu'à livraison des appartements
Garantie de bonne fin par SEFFICO

CREDITS 75 % sur 15 ans par FINANCIA
PRIX à partir de 1.600 francs le m2

RENSEIGNEMENTS ET VENTE :

IMMOFI S. A. Capital 1.000.000 de F.
89, Boulevard Malesherbes - LAB. 03-32
Sur Place : MIC. 17-19